

1. Le service billetterie de l'Office de tourisme

Un nouveau service pour les acteurs touristiques du Conflent : une billetterie pour vendre entrées de sites touristiques et activités de loisirs !

Afin de favoriser la mise en relation de l'offre et de la demande, l'Office de tourisme Conflent Canigó met en place une billetterie pour les sites touristiques et les activités de loisirs.

La billetterie est disponible depuis l'été 2020 dans les bureaux d'information touristique du territoire et en ligne sur le site de la destination : www.tourisme-canigou.com



Les avantages

Pour le visiteur

› Accès à une offre élargie lors de sa visite à l'Office de tourisme ou sur le site de la destination.

Pour les prestataires

- › Toucher un public plus large en multipliant vos circuits de distribution commerciale
- › Faciliter l'accès des clients à votre site, à vos activités
- › Réduire la charge de travail de votre personnel d'accueil
- › Favoriser la commercialisation de vos prestations : achat 24h/24 grâce à la billetterie en ligne (pour ceux qui gèrent déjà leurs réservations en ligne, votre outil sera utilisé sur le site donc pas de commission sur les ventes en ligne)



Les modalités de participation

› Être adhérent de l'Office de tourisme : adhésion de 15€/an

› Signer une convention avec l'Office de tourisme actant le fonctionnement et la commission attribuée à l'Office de tourisme sur les ventes.



Les produits mis à la vente

Les entrées des sites touristiques, patrimoine culturel & loisirs

- › Sites : grottes, monuments
- › Parcs d'activités : animalier, accrobranches, via ferrata...
- › Bains d'eaux chaudes et spas

Les prestations encadrées, si le départ est garanti

- › Produits culturels accompagnés (visites guidées)
- › Prestations APN (randonnées, canyoning...)



Le commis-
sionnement

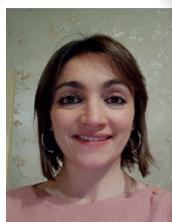
Pour les entrées des sites et les prestations encadrées : 8% de commission avec un plafond selon le montant de la prestation

- > De 1 à 12€ : 8%
- > De 13 à 25€ : 8% avec un plafond à 1.50€
- > De 25€ à 45€ : 8% avec un plafond à 2,50€
- > Au-delà de 45€ : 6 %
- > Pour les produits packagés individuels : 6%
- > Prestations pour les groupes : 6% sur les tarifs publics ou marge sur les tarifs nets.



Vos
interlocuteurs

Vous souhaitez nous confier en partie votre billetterie et proposer votre produit à la vente au comptoir de l'Office de tourisme et sur le site de la destination ?



> **Agnès Rabat, référente hébergement et patrimoine culturel**

T. 04 68 05 60 54 - agnes.rabat@tourisme-canigo.com



> **Jean Grassaud, Technicien APN** T.04 68 05 60 54 -

jean.grassaud@tourisme-canigo.com

Retrouvez l'ensemble des informations sur le site internet dédié aux professionnels :
<https://canigoconflentpro.jimdofree.com/>

Conflent Canigó
Office de Tourisme

10, place de la République - 66500 PRADES
+33 4 68 05 41 02 - info@tourisme-canigou.com
www.tourisme-canigou.com

Mis à jour en 2022